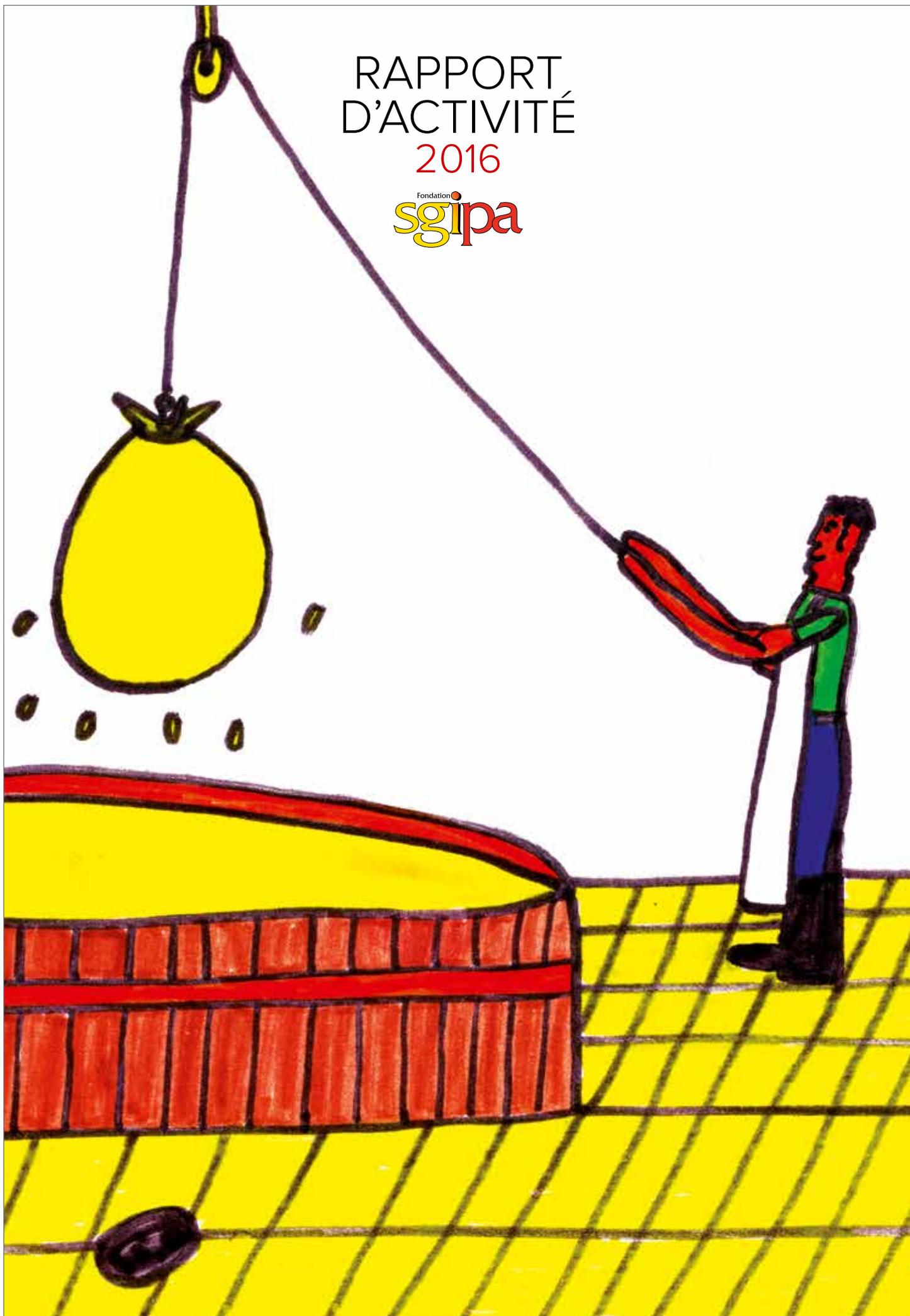


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Fondation
sgipa



SOMMAIRE

Avant-propos de la Conseillère d'Etat (DIP)	4
Avant-propos du Conseiller d'Etat (DEAS)	5
Message du Président (Conseil de fondation Sgipa)	6
Message du Directeur général (Sgipa)	7
Organes de la Fondation	8
Le grand projet de l'AGEPA	9

SECTEUR FORMATION

Objectif nouvelle école	10
Effectifs	11
Présentation des camps scolaires	12

SECTEUR TRAVAIL & EMPLOI

Intégration socioprofessionnelle	13
Effectifs	13
Atelier Migros: 30 ^e anniversaire	14
Vente artisanale	15
Permis chariot élévateur à timon	15

SECTEUR HÉBERGEMENT & ACCOMPAGNEMENT

Adapter la cadre de vie des bénéficiaires	16
Effectifs	17
Activités dans les foyers	18

FINANCES

Exercice 2016	19
Personnel	19
Bilan au 31 décembre 2016	20
Compte de résultat 2016	21
Donateurs	22

Contributions à l'édition

Merci à Marianne Béguin, Laurent Bonvin, Guy Brown, Hans-Rudolf Brunner, Marc Chapelle, Iris Currat, Sylviane Jallard, Rachel Matringe, Omar Pagnamenta, Gérard Pirot, Printissimo, Sofia Rossier-Droz, Laurence Stow, Grégoire Schaedler, Jean-Yves Vaumoron, Margaux Vaumoron, ainsi qu'à tous les collaborateurs et bénéficiaires de la Sgipa pour leurs contributions graphiques, rédactionnelles et photographiques.

NAISSANCE D'UNE ÉCOLE SGIPA



Anne Emery-Torracinta

La réorganisation du secteur Formation a marqué l'année 2016 de la Fondation Sgipa. Le maintien d'élèves de plus de 18 ans de l'enseignement spécialisé dans les structures pour mineurs, a incité la Sgipa à offrir 9 places supplémentaires à la rentrée 2015 pour répondre ainsi aux exigences de la nouvelle Loi sur l'instruction publique (LIP). Ceci a eu pour effet, également, de lancer une réflexion sur les deux filières de formation offertes par la Sgipa.

Il en résulte aujourd'hui que la fusion entre le Centre d'intégration socioprofessionnel (CISP), créé en 1969, et le Centre éducatif de formation initiale (CEFI), fondé en 1973, consacre un changement de paradigme important dans la notion de handicap. Cette dernière n'est en effet plus un critère pour orienter vers le CISP; c'est désormais l'employabilité d'un jeune qui fait foi. Le dispositif permettra de rallonger ou de raccourcir le cursus de formation.

La souplesse de cette nouvelle organisation, qui entrera en vigueur à la rentrée 2017-2018, autorisera dès lors chaque élève à évoluer à son rythme.

J'ai toujours du plaisir et de la fierté à voir naître une nouvelle école. Celle-ci accompagnera les élèves dans le développement de leurs compétences, en suivant le plan d'étude romand, comme tous les autres élèves du canton. L'intégration professionnelle est désormais à la fois un objectif et un moyen. Cette nouvelle organisation s'inscrit ainsi parfaitement dans la politique cantonale de l'école inclusive, voulue et défendue par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP).

Je tiens enfin à remercier Monsieur Angelo Pronini, parti à la retraite, pour le travail accompli pendant toutes ces années; et je souhaite à Monsieur Patrick L'Hôte, nouveau Directeur général de la Sgipa, de maintenir le cap pour le bien de nos élèves et de leur avenir professionnel dans notre société.

Anne Emery-Torracinta,
Conseillère d'Etat chargée du Département de l'instruction publique,
de la culture et du sport (DIP)

UN CHEMIN DE VIE SUR MESURE POUR CHAQUE BÉNÉFICIAIRE



Mauro Poggia

Favoriser l'inclusion des personnes vivant avec un handicap mental ou une déficience intellectuelle constitue un défi important pour le Canton de Genève. Avec ses trois secteurs d'activité – formation, hébergement et ateliers protégés – la Fondation Sgipa offre toutes les conditions nécessaires pour faciliter cet ancrage.

Deux événements importants ont marqué l'année 2016: d'une part, le trentième anniversaire des ateliers protégés de la Migros, l'un des partenaires majeurs de la Sgipa, et d'autre part, le départ à la retraite du directeur général, Monsieur Angelo Pronini, en poste depuis 15 ans, et l'arrivée de son successeur, Monsieur Patrick L'Hôte.

En 2016, la Sgipa a aussi cherché à renforcer les ponts entre ses secteurs d'activité pour mieux tenir compte du chemin de vie individuel de ses bénéficiaires, qu'ils soient résidents, apprentis et/ou travailleurs.

Avec près de 260 places de travail rémunérées au sein d'unités de production et d'action réparties sur 13 sites à Genève, la Fondation offre une vaste palette d'activités professionnelles, tant sur le plan de la formation que du travail, qui permet à ses bénéficiaires d'évoluer et de trouver leur place au cœur de la cité.

Face aux nouveaux enjeux liés au vieillissement, la Fondation réfléchit également à mieux adapter ses prestations pour qu'elles répondent toujours au plus près aux besoins de ses bénéficiaires et qu'elles restent en adéquation avec leurs capacités qui sont en constante évolution.

Au nom du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), je remercie la direction et l'ensemble du personnel de la Sgipa de leur engagement jour après jour pour soutenir et accompagner leurs bénéficiaires dans les meilleures conditions possibles.

Je salue aussi les entreprises qui soutiennent la Sgipa. Les postes de travail qu'elles mettent à disposition apportent aux travailleuses et aux travailleurs un statut valorisant et un rôle reconnu au sein de notre société. Leur engagement citoyen nous invite à poser un regard positif et encourageant sur les réalisations privées en faveur du handicap à Genève.

Enfin, j'adresse mes chaleureux remerciements à l'ensemble des bénéficiaires de la Sgipa pour tous les efforts entrepris au quotidien pour dépasser leurs difficultés d'apprentissage et pour conquérir leur autonomie personnelle et sociale.

Mauro Poggia,
Conseiller d'Etat chargé du Département de l'emploi, des affaires sociales
et de la santé (DEAS)

CHANGEMENTS DANS LA CONTINUITÉ



Christian Bavarel

Cette année 2016 clôt une période de changement pour la Sgipa. En effet, la direction de notre institution a été profondément remaniée ces dernières années. Angelo Pronini, ancien directeur général, a rendu attentif le Conseil de fondation, des départs à la retraite successifs, dans une période relativement rapprochée, sur trois postes importants: directeur adjoint en charge du secteur Travail & Emploi, directeur adjoint en charge du secteur Hébergement & Accompagnement, ainsi que directeur général. Différentes stratégies se sont alors offertes au Conseil de fondation. Il a finalement été choisi de poursuivre dans la continuité, afin de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires et de se préparer à un avenir changeant.

La Sgipa est désormais une fondation entière, dédiée au service de jeunes aux besoins particuliers et de personnes en situation de handicap mental.

Le parcours de vie d'un bénéficiaire commence par la formation professionnelle ou préprofessionnelle. Il se poursuit dans de petites unités de travail, incluses dans la cité et dans les entreprises. Pour la majorité des bénéficiaires, la vie continue dans des foyers, au cœur des quartiers, la majorité d'entre eux, prennent les transports en commun et vivent cette inclusion tout au long de leur vie professionnelle.

Je tiens à remercier ici Angelo Pronini et toutes les équipes qui l'ont accompagné ces nombreuses années, pour avoir su garder les bénéficiaires au centre de nos préoccupations et de notre action. Je tiens aussi à remercier l'AGEPA et son président Jean-Claude Nicole d'avoir su garder un regard bienveillant et attentif, ainsi qu'un soutien indéfectible pendant cette période de changement.

Maintenant, la Sgipa est entre de bonnes mains, sous la direction de Patrick L'Hôte, qui a su rapidement être opérationnel, faisant bénéficier la Sgipa de sa longue expérience acquise au CICR. L'équipe de direction partiellement renouvelée peut compter sur des collaborateurs, qui continuent à remplir leurs missions avec conscience et professionnalisme.

Je peux dire aujourd'hui que le virage a été pris, et de manière remarquable, grâce à l'engagement de tous les membres du Conseil de fondation, qui ont amené leurs compétences, leur professionnalisme et leur sensibilité au bénéfice des personnes confiées.

Christian Bavarel,
Président du Conseil de fondation

FAIRE FACE À L'ÉVOLUTION



Patrick L'Hôte

Je suis très heureux de pouvoir aujourd'hui signer ce mot introductif. En effet, le préambule du rapport d'activité 2015 de la Sgipa annonçait, pour 2016, le départ à la retraite de Monsieur Angelo Pronini, directeur général, après plus de 15 ans à la tête de la Fondation dirigée avec vision et détermination. Le processus de passation et de transmission s'est déroulé comme prévu, dans les meilleures conditions possibles.

Ayant rejoint la Sgipa dans la seconde partie de l'année, je manque du recul nécessaire pour faire le bilan exhaustif des réalisations accomplies pendant cette période. Ces quelques mois m'ont tout de même permis de prendre la mesure de la diversité de l'offre développée par la Fondation et des enjeux complexes qui l'attendent. Pour y répondre au mieux, la Sgipa devra conserver des bases solides et développer sa capacité d'adaptation.

La Fondation Sgipa est liée à un environnement évolutif, dont elle doit tenir compte pour s'assurer que son offre reste en adéquation avec la diversité des besoins de ses bénéficiaires.

C'est dans cette perspective que le secteur Formation a travaillé, en 2016, à une refonte de l'offre éducative proposée par la Fondation. Dès la rentrée scolaire 2017, la nouvelle Ecole Sgipa offrira un nouveau concept éducatif reposant sur une seule et même entité, composée de 3 cycles distincts, favorisant une meilleure prise en compte des besoins spécifiques de chaque élève.

C'est avec la même motivation que le secteur Travail & Emploi, ainsi que le secteur Hébergement & Accompagnement travaillent ensemble aux différents aspects liés aux conséquences du vieillissement de certains bénéficiaires, afin de pouvoir proposer une offre en termes d'encadrement et d'hébergement, qui suive l'évolution des besoins de cette population spécifique. Et c'est encore le même élan qui anime le secteur Travail & Emploi dans sa réflexion sur l'optimisation de son organisation et la diversification des domaines d'activités proposés par les ateliers protégés.

Enfin, dans le même but, la Fondation poursuit des projets immobiliers, seule ou en collaboration avec d'autres partenaires, dont l'Association genevoise de parents et amis des bénéficiaires de la Sgipa (AGEPA), pour offrir des hébergements et locaux mieux adaptés, répondant à des critères d'efficience renforcés.

Ces divers exemples illustrent les défis qui se présentent à la Fondation pour l'avenir et soulignent l'importance du soutien dont elle a besoin pour accomplir sa mission. A ce titre, elle peut compter sur l'appui indispensable des départements de la République et Canton de Genève qui la subventionnent, sur la collaboration des familles et des associations de parents, sur la bienveillance des entreprises et des Communes partenaires, sur l'implication et la vision de sa gouvernance, ainsi que sur l'engagement et la vitalité de ses collaborateurs.

Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde gratitude et de notre sincère reconnaissance pour les efforts consentis et la qualité du soutien apporté.

C'est avec envie et conviction que nous devons regarder vers l'avenir, forts de cet ancrage et de cette expérience qui permettront à la Fondation de célébrer, avec vous, son 60^e anniversaire en 2018.

Patrick L'Hôte,
Directeur général de la Sgipa



ORGANES DE LA FONDATION

(31 décembre 2016)

CONSEIL DE FONDATION

(Le mandat des membres est de 4 ans et peut être renouvelé 2 fois.)

Monsieur Christian BAVAREL, Président et membre du Bureau
Madame Irène BUCHE, Vice-présidente et membre du Bureau
Monsieur Jean-Paul BIFFIGER, Membre du Bureau (jusqu'au 08.12.2016)
Monsieur Charly GALLEY, Membre du Bureau
Monsieur Jean-Charles RIELLE, Membre du Bureau
Monsieur Conrad AEBY, Membre
Monsieur Gabriel BARRILLIER, Membre
Monsieur Jean-Pierre BRUN, Membre
Madame Martine BRUNSCHWIG GRAF, Membre
Monsieur Marcus HESSELS, Membre (depuis le 09.12.2016)
Madame Laurence NICOLET, Membre (depuis le 09.12.2016)
Monsieur Francis WALPEN, Membre (jusqu'au 08.12.2016)
Monsieur Marc JOLY, Représentant d'Insieme-Genève
Monsieur Daniel CAVIOLI, Représentant du personnel
Monsieur Baptiste KÜNG, Représentant du personnel

DIRECTION

Monsieur Angelo PRONINI, Directeur général (jusqu'au 30.11.2016)
Monsieur Patrick L'HÔTE, Directeur général (depuis le 01.09.2016)
Madame Iris CURRAT, Directrice administrative et financière
Monsieur Laurent BONVIN, Directeur adjoint secteur Travail & Emploi
Monsieur Marc CHAPELLE, Directeur adjoint secteur Formation
Monsieur Jean-Yves VAUMORON, Directeur adjoint secteur Hébergement & Accompagnement

ORGANE DE RÉVISION

(mandat pour la période 2014 – 2017)

BONNEFOUS & CIE SA, rue du cendrier 24, 1201 Genève

«ENSEMBLE RÉSIDENTIEL» LE GRAND PROJET DE L'AGEPA

En 2007, la Sgipa a émis la prévision qu'une pénurie de places de travail en atelier protégé sévirait dès 2010. L'Association genevoise de parents et amis des bénéficiaires de la Sgipa (AGEPA) s'est alors fixé le défi d'acquiescer un bâtiment afin d'y aménager des ateliers protégés. En 2009, l'association a acquis un bâtiment au Bois-des-Frères et le mardi 2 août 2011, on inaugurerait l'atelier bois, doté d'installations dignes des plus grandes menuiseries. Cette ouverture a permis d'offrir 55 places de travail supplémentaires pour les bénéficiaires de la Sgipa.

En 2012, la Sgipa, toujours soucieuse de préparer l'avenir, a émis la prévision qu'allait sévir une autre pénurie, celle des places d'hébergement en foyer. L'AGEPA s'est alors fixé un nouveau défi, celui de créer un «Ensemble résidentiel» pour l'hébergement de personnes en situation de handicap mental. Dans les institutions du canton de Genève, le manque de telles places est estimé à près de 200.

Afin d'asseoir son projet sur des données concrètes, l'AGEPA a interrogé en 2014 tous les parents des travailleurs de la Sgipa, en leur demandant quel était le besoin d'hébergement pour leur enfant. Le taux de réponse a été de 53.1% et 65 besoins ont été identifiés, se répartissant comme suit:

NOMBRE DE PLACES EN FONCTION DU CALENDRIER DES HÉBERGEMENTS

- dans un an	5 (7.7%)
- dans deux ans	9 (13.8%)
- dans trois ans	2 (3.1%)
- au-delà de trois ans	49 (75.4%)

NOMBRE DE PLACES EN FONCTION DU TYPE D'HÉBERGEMENT SOUHAITÉ

- personnes vieillissantes (avec activité réduite ou sans activité)	14 (21.5%)
- personnes actives en atelier protégé avec hébergement encadré	31 (47.7%)
- personnes en relative autonomie hébergées avec encadrement réduit	20 (30.8%)



Sur ces bases, l'AGEPA a élaboré son projet «Ensemble résidentiel», dans le cadre d'un mandat conféré au groupement d'architectes Nomos conduit par Monsieur Ugo Togni, en collaboration avec le groupe de travail Sgipa-AGEPA. Ce dernier est composé de représentants de la Sgipa (Messieurs Angelo Pronini, remplacé par Patrick L'Hôte, Dominique Kroug, remplacé par Jean-Yves Vaumoron et, jusqu'à fin 2016, Madame Sabine Baud) et de représentants de l'AGEPA (Messieurs Roland Azzeletti, Pascal Loutan jusqu'à fin 2016, Jean-Claude Nicole et Jean-Claude Timmerman), avec la participation de Charles Steiger, architecte conseil de l'AGEPA. Le groupe a tenu 21 séances jusqu'à fin 2016.

Destiné à s'édifier sur un terrain situé au chemin des Pâquerettes au Petit-Lancy, le bâtiment est conçu pour accueillir, sur trois niveaux, 33 résidents: 11 au rez-de-chaussée (résidents vieillissants), 11 au 1^{er} étage (résidents actifs travaillant de jour en ateliers protégés) et 11 au 2^e étage (résidents désireux et capables de vivre en autonomie).

Le dépôt de la demande d'autorisation de construire devrait avoir lieu durant le premier semestre 2017, pour pouvoir commencer le chantier avant la fin 2017. La durée des travaux étant estimée à 18 mois, l'ouverture probable est attendue pour 2019.

Le projet est mené en étroite information et collaboration avec Monsieur Mauro Poggia, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), ainsi qu'avec Monsieur Jean-Christophe Bretton, à la tête de la Direction générale de l'action sociale (DGAS).

Jean-Claude Nicole,
Président de l'AGEPA

OBJECTIF NOUVELLE ÉCOLE

L'année 2016 a été marquée par le projet de réorganisation du secteur Formation de la Sgipa. La nouvelle Ecole Sgipa verra le jour à la rentrée 2017.

Depuis les années 60-70, le secteur Formation de la Sgipa est composé de deux filières: le Centre éducatif de formation initiale (CEFI), situé à Carouge, et le Centre d'intégration socioprofessionnelle (CISP), à Conches. Ces deux écoles diffèrent originellement dans le type d'élèves qu'elles accueillent. Le CEFI prend en charge des adolescents qui ont terminé leur scolarité obligatoire et qui ne peuvent entreprendre une formation pour des raisons scolaire, socioéducative et/ou psychologique. Quant aux élèves du CISP, ils souffrent en général d'un handicap mental ou d'un retard de développement. Devant faire face à une évolution constante des demandes d'admission dans chacune des écoles, ainsi qu'à la prise en charge de problématiques de plus en plus complexes, les professionnels du secteur Formation ont jugé nécessaire de repenser le système scolaire de la Sgipa et de l'uniformiser. Cette profonde réflexion, menée tout au long de l'année 2016, a abouti au projet de fusion du CISP et du CEFI. S'inscrivant dans la logique de l'école inclusive, tout en visant l'inclusion professionnelle, la nouvelle Ecole Sgipa permettra aux 121 élèves du CISP et du CEFI, de bénéficier des mêmes prestations, indépendamment du degré de leur handicap, dans un dispositif individualisé permettant à chacun de tracer son propre chemin vers le monde du travail.

FUSION

Les différentes expériences pilotes menées ces dernières années – notamment la création de classes à effectifs réduits (CER) pour

l'accompagnement de jeunes présentant un trouble du spectre autistique (TSA) et/ou d'importants troubles de comportement, ou les expériences de rapprochement des élèves du CISP et du CEFI – ont convaincu les collaborateurs du secteur qu'une nouvelle organisation était nécessaire. Ainsi, enseignants et psychologues ont travaillé à la définition d'une nouvelle modélisation du parcours scolaire des élèves dès 2015. Cette dernière vise à mieux préparer les élèves, tant sur le plan scolaire que sur celui de la maturité, pour les amener vers le monde professionnel dans les meilleures conditions. Cette restructuration implique la fusion du CISP et du CEFI en une seule école, l'Ecole Sgipa. Présenté aux différentes instances de la Sgipa, le projet a été validé par le Conseil de fondation le 8 décembre 2016, avec pour objectif sa mise en œuvre à la rentrée 2017.

INCLUSION

Cette nouvelle organisation se réfère au principe de base de l'école inclusive, soutenant que l'école doit s'adapter aux besoins des élèves, et non le contraire. S'appuyant sur de nombreux constats portant sur l'évolution des problématiques psychomotionnelles et de notre société, elle vise à répondre de manière plus ciblée aux besoins des élèves. L'Ecole Sgipa accueillera tous les élèves avec une plus grande souplesse, à travers la mise en place d'un projet individualisé qui tient compte à la fois des envies, des besoins et des capacités de l'élève et de cette réalité environnementale.

UNE FORMATION EN TROIS CYCLES

La nouvelle organisation se compose de trois cycles distincts et de deux filières (intégration et formation professionnelles). Elle permettra ainsi à chaque élève de trouver un chemin qui lui est propre,

sans prédéterminisme, en fonction de ses compétences et de son évolution. Le premier cycle accueillera les élèves qui ont besoin d'évoluer au niveau de leur autonomie et de leurs compétences sociales, pour les préparer à leur métier d'élève et de futur apprenti. Le deuxième cycle mettra, quant à lui, l'accent sur les compétences scolaires et préprofessionnelles, tout en permettant à chaque élève de construire un projet professionnel réaliste et réalisable. Enfin, le troisième cycle devra permettre à chaque élève, à travers des apprentissages ciblés et un soutien régulier, de concrétiser son projet professionnel, qui le mènera vers le monde du travail, avec ou sans formation professionnelle.

UN PROJET UNIFICATEUR

Le travail réalisé autour du projet «nouvelle école» a créé une dynamique positive de renouvellement, de mouvement et de changement au sein des enseignants. Cette réflexion a aussi permis d'amorcer des rapprochements et des échanges entre responsables, ainsi qu'une meilleure connaissance respective de l'ensemble des acteurs de l'institution. 2017 sera donc l'année de la mise en œuvre de ce projet, et du renforcement des liens entre les différents secteurs de la Sgipa, plus particulièrement, en ce qui concerne le secteur Formation, avec le secteur Travail & Emploi.

EFFECTIFS



Au 31 décembre 2016, 117 élèves (69 au CEFI et 48 au CISP) occupaient les 121 places du secteur Formation. Le Service de suivi des élèves (SSE) de la Sgipa accompagnait 5 élèves ayant terminé leur cursus scolaire au sein de la fondation et se retrouvant sans emploi ni formation.

SORTIES

En juin 2016, 46 élèves (28¹⁾ du CEFI et 14²⁾ du CISP) ont quitté le secteur formation de la SGIPA: 7 ont rejoint l'enseignement ordinaire (CTP-CIP-ACPO); 9 sont partis dans des centres de formation de l'assurance-invalidité; 8 ont entamé des formations initiales de type Insos (Clair-Bois et EPI); 11 ont rejoint des ateliers protégés (dont 10 à la Sgipa); 5 sont en attente de solution (suivis par le SSE); 2 sont retournés dans leur pays d'origine.

ADMISSION

Comme lors des années précédentes, une semaine de stage d'admission a été organisée dans les deux écoles de la Sgipa entre le 7 et le 10 mars 2016. Pour permettre aux candidats d'être pris en charge dans les meilleures conditions, la totalité des élèves du CEFI étaient en stage professionnel à l'extérieur de l'institution, tandis que tous les élèves de 2^e année du CISP effectuaient une semaine de stage dans un des ateliers protégés de la Sgipa. En tout, 68 élèves se sont portés candidats³⁾ pour l'une ou l'autre institution (57 pour le CEFI et 16 pour le CISP), alors que 46 places (28 au CEFI et 18 au CISP) étaient disponibles dans le secteur pour la rentrée de décembre 2016. Après quelques défections, il restait 62 candidats pour 46 places (34 au CEFI et 12 au CISP). La Sgipa a étudié la possibilité d'ouvrir une classe supplémentaire mais faute de

financement, elle a dû y renoncer. Dès lors, l'Office médico-pédagogique de l'Etat de Genève (OMP) s'est chargé de créer une structure⁴⁾ dans les locaux de l'Ecole de formation préprofessionnelle (EFP) pour accueillir les élèves surnuméraires. Ce sont finalement 46 nouveaux élèves qui ont été accueillis à la rentrée 2016, 28 au CEFI et 18 au CISP.

DIVERS

Le Conseil de fondation de la Sgipa a décidé de maintenir pour une année supplémentaire la 7^e classe du CISP, créée en septembre 2015.

¹⁾ 6 à Orif Vernier, 7 au CTP, à Clair-Bois, 2 au Repuis, 3 aux EPI, 2 dans les ateliers protégés de la SGIPA, 1 à Seedorf et 3 en attente de solution.

²⁾ 8 dans les ateliers protégés de la SGIPA, 1 à Clair-Bois, 1 à Aigues-Vertes, 4 au CEFI, 2 en attente de solution et 2 retours au pays.

³⁾ 1 ACPO, 1 CTP, 3 Astural, 6 CISP (pour le CEFI), 15 de CLI (7 Cayla, 6 Florence, 2 Vuillonex), 1 du CO (Colombières), 28 des EFP (17 Conches, 11 Saint-Gervais), 9 des CMP (3 du Joran, 3 de Dumas, 2 de Bois-Caran, 1 de Bornan), 1 de l'EPA, 1 de la Voie Lactée, 1 de la Passerelle et 1 de l'Ecole internationale d'Aubonne.

⁴⁾ Le Centre de l'enseignement spécialisé et de la formation pratique (CESFP).

DES ACTIVITÉS UNIFICATRICES



Les activités hors classe permettent de susciter l'intérêt, la curiosité et de mobiliser la motivation des élèves tout en étoffant leurs connaissances par le biais de visites culturelles, la découverte d'environnements nouveaux, ou encore la pratique d'activités sportives.

Pour les enseignants et les psychologues, elles permettent de découvrir chez les élèves des compétences ou savoirs, parfois restés latents, et qu'il s'agit de revaloriser. Pour les élèves de première année, c'est aussi une façon de commencer l'école en dehors du cadre de la classe et, pour les enseignants, d'introduire plus facilement l'école et les apprentissages. Pour les classes de deuxième année, il s'agit d'affiner la perception des professeurs autour de leurs élèves.

SPORTS D'HIVER À CHARMEY

Du 25 au 28 janvier 2016, l'équipe et les élèves de l'unité Villa du CEFI sont partis en camp de ski à Charmeay. Cette semaine sportive a permis à chacun de se découvrir sous un autre jour.

SAVEURS D'AILLEURS

L'année scolaire 2016-2017 a commencé par une journée paella menée de main de maître par Monsieur León et son équipe de cuisiniers.



ECHAPPÉE EN ARDÈCHE

Du 26 au 29 septembre 2016, l'unité Pavillon du CEFI a organisé un camp en Ardèche avec l'ensemble de ses élèves. L'objectif du camp était de permettre aux élèves et enseignants de créer une culture d'équipe et de coopération, ainsi qu'un lien de confiance visant à faciliter la relation pédagogique avant même d'entreprendre le travail scolaire.

L'AIR DES ALPES VAUDOISES

Entre le 30 mai et le 2 juin 2016, les élèves du CISP et leurs encadrants ont passé quatre jours au Col des Mosses: balades, piscine, visites diverses ont agrémenté ce séjour.

VIRÉE LACUSTRE EN HAUTE-SAVOIE

Du 19 au 22 septembre l'unité Villa est partie en camp d'automne à Saint-Jorioz, près d'Annecy. Plusieurs activités y ont été organisées telles que voile, paddle, vélo ou luge d'été.

EXCURSIONS

Plusieurs sorties sportives ou culturelles d'un jour ont été organisées par les différentes unités: zoo de Servion en mai (CISP), rafting en juin (CISP), marche à la Dôle et le long de l'Arve en juin (CEFI), décapied (marche de l'espoir) en novembre (CISP) ou encore participation à la course de l'Escalade (CEFI) et à la Marmite (CISP) en décembre.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Pour la première fois en près de cinquante ans d'histoire, le CEFI et le CISP ont été réunis pour fêter la fin de l'année scolaire et saluer les élèves ayant terminé leur cursus. Cette célébration a aussi été l'occasion pour tous, élèves et professionnels, de faire leurs adieux à Monsieur Pronini, directeur général de la Sgipa jusqu'en octobre 2016, heureux de voir enfin les deux écoles réunies pour cette fête qu'il avait instaurée en 2001. Nous en profitons pour lui souhaiter une belle retraite, bien méritée.

INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE



Le secteur Travail & Emploi de la Sgipa offre 264 places de travail adaptées aux besoins des travailleurs en situation de handicap mental.

La réalité du terrain montre que l'intérêt pour les ateliers intégrés est grand et que le dispositif est saturé. Plusieurs postes sont actuellement occupés par des bénéficiaires dont les capacités ont évolué au fil du temps. Cette évolution doit être prise en compte car elle peut conduire à une réorientation vers des ateliers qui offrent des tâches plus adaptées à leurs besoins et à leur condition. Ces changements permettront ainsi de recréer des places de travail sur des postes attractifs pour de nouveaux candidats. Le temps partiel a également fait son apparition dans les ateliers protégés, ce qui représente un défi supplémentaire pour les encadrants, qui doivent organiser les postes de travail.

REPENSER L'OFFRE PROFESSIONNELLE

L'offre doit impérativement évoluer pour permettre de s'adapter encore et toujours aux besoins des bénéficiaires. Certains lieux vont conserver leur spécificité, alors que d'autres vont devoir adapter leur prise en charge ainsi que leurs activités. Cette nécessité d'adaptation de l'offre est l'une des raisons qui a conduit à l'ouverture de l'Unité de production adaptée (UPA) en 2005 avec une capacité de 10 places. Ses activités sont destinées à des personnes montrant des signes de fatigue – principalement en raison de leur âge – impliquant un travail moins soutenu et, pour la plupart, une préparation à la sortie des ateliers protégés. Sa capacité a doublé en 2012.

Situé au site du Bois-des-Frères, l'atelier protégé «Soutien et appui à la socialisation» (SAS) a, quant à lui, fait son apparition en 2012 pour accueillir jusqu'à dix personnes traversant une période de décompensation ou ayant des troubles associés envahissants, qui ne permettent plus d'évoluer temporairement

en atelier protégé ordinaire. La production disparaît alors au profit d'une prise en charge personnalisée avec un soutien psychologique accru et un travail axé sur le développement personnel, la reprise de confiance en soi et la construction de projets permettant, à terme, de retourner dans le monde du travail protégé.

EFFECTIFS ET ORGANISATION

Au 31 décembre 2016, le secteur dédié à l'emploi de la Sgipa compte 232 travailleurs (95 femmes et 137 hommes) en situation de handicap mental pour 264 places, réparties sur 15 ateliers de production à travers le canton. Le taux d'occupation s'élève donc à 87.8% et le chiffre d'affaires annuel à CHF 1'760'982.- HT. Durant l'année, il y a eu 11 entrées et quatre sorties au sein des espaces de travail. Les ateliers de production sont divisés en quatre secteurs d'activité: atelier intégré en entreprise; atelier métier (couture, menuiserie, mécanique); atelier vert (entretien de propriété, jardinage); atelier de sous-traitance (mises sous pli, travaux divers). Ces données n'incluent pas l'Unité de production adaptée (UPA) et l'atelier protégé «Soutien et appui à la socialisation» (SAS), qui ne sont pas des ateliers commerciaux.

STAGES

En 2016, les ateliers ont, en plus de leur travail de production, permis de réaliser quelques 53 stages répartis sur les 15 ateliers de de production et la cafétéria du site de Conches. Principalement organisés et pilotés par les cinq psychologues du secteur Travail & Emploi, ils ont occupé 120 semaines de travail au total.

30 ANS D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE



La fête était à la hauteur de l'anniversaire: l'ensemble des partenaires Migros, la direction de la Sgipa mais aussi les élus du canton et de la ville de Carouge ont célébré les 30 ans de l'atelier de production de la Sgipa intégré au sein de Migros Genève, en septembre 2016. Retour sur trois décennies d'intégration socioprofessionnelle.

C'est après de longues négociations que l'atelier protégé Migros Genève voit le jour. En effet, dès 1982, la possibilité d'intégrer un atelier protégé Sgipa intéresse la centrale de distribution genevoise du géant orange, mais des problèmes de locaux freinent sa mise en place. Il faudra attendre le 2 juin 1986 pour que l'atelier, qui intègre des travailleurs en situation de handicap mental, ouvre finalement ses portes. Ce sont rapidement 20 places de travail, qui sont ouvertes avec comme principale activité, l'étiquetage de produits divers. Aujourd'hui, 21 bénéficiaires (femmes et hommes confondus) travaillent tout au long de l'année au sein de la Centrale Migros.

UNE JOURNÉE À L'ATELIER MIGROS

Tous les jours, un tournus est effectué entre les postes proposés, de façon à ce que les travailleurs puissent, dans la limite de leurs possibilités et en fonction de leurs objectifs individuels, participer aux différentes tâches proposées par l'atelier. Il existe plusieurs types de travaux, qui sont suivis par les maîtres d'ateliers, les maîtres socioprofessionnels et les collaborateurs Migros. Certains travailleurs peuvent être totalement intégrés dans les secteurs d'activités et passent donc l'ensemble de leur journée avec des collaborateurs Migros. Le seul moment commun avec les autres membres de l'équipe Sgipa est le repas de midi.

Depuis 2010, la Sgipa a introduit une journée hors de la centrale de distribution pour les activités extraprofessionnelles. Placée sous le signe de la gymnastique et de la pédagogie, cette sortie hebdomadaire permet de souffler et de mieux gérer le stress lié à la production.

EVOLUTION DES TÂCHES

Au fil des 30 années de partenariat, les tâches au sein de l'atelier protégé Migros de la Sgipa ont évolué. On peut citer parmi les activités importantes: l'étiquetage de produits divers (1986 à 2011); l'envoi de courrier pour différents secteurs (depuis 1989); la tournée journalière pour la récupération de papier (depuis 1993) et pour le nettoyage des cendriers extérieurs (depuis 2007); l'étiquetage des produits de la région tels que huiles, lentilles vertes ou jus de pomme (depuis 2011); le garnissage de tartes aux fruits pour la pâtisserie (depuis 2009); ou encore la confection de classeurs pour la prise d'emploi du personnel fixe et temporaire de l'entreprise (depuis 2013). L'évolution est telle qu'un poste a même été créé hors de l'atelier protégé Migros en 2011, dans une cafeteria d'entreprise. Le bénéficiaire officie comme aide à la plonge, au rangement de la vaisselle et au nettoyage des tables. Ce travail est exécuté sans l'encadrement Sgipa. C'est une forme d'intégration plus poussée, qui implique une plus grande indépendance. En effet, le seul lien avec les maîtres d'ateliers est le téléphone!

ÉVÉNEMENTS DIVERS



VENTE ARTISANALE

Le 17 novembre 2016 a eu lieu la 4^e vente artisanale de la Sgipa sur le site de Conches. Familles, amis et clients se sont déplacés en nombre pour profiter des multiples articles artisanaux fabriqués par les différents ateliers. La Fondation Clair-Bois et l'Armée du Salut ont également participé à cette belle journée en proposant un choix varié de produits de qualité. La nouveauté 2016 a été de voir le stand raclette animé par les membres du Conseil de fondation de la Sgipa. Ils ont servi plusieurs centaines d'assiettes pendant que la direction du secteur s'est afféree en cuisine pour préparer les plats de charcuterie. L'administration a, quant à elle, mis la main à la pâte en occupant les places stratégiques de vente de coupons et de gestion des caisses, tandis que les chauffeurs de la Sgipa ont géré de main de maître l'organisation du stationnement. Les élèves d'une classe du Centre éducatif de formation initiale (CEFI) ont profité de la fête pour vendre des délices sucrés afin de financer leur camp.

PERMIS DE CONDUIRE POUR ENGIN SPÉCIAUX

Le chariot élévateur à timon, késako? Il s'agit d'un appareil de levage et de manutention destiné à soulever des charges lourdes telles que des palettes. Utilisé dans certains ateliers protégés de la Sgipa, il nécessite un permis de conduire spécifique. Alors, un groupe de 12 encadrants et six bénéficiaires des ateliers protégés la Sgipa (deux femmes et quatre hommes) est parti à Ecublens, le samedi 9 avril 2016, pour passer le permis. Sur place, après un accueil café-croissants, la délégation de la Sgipa a suivi une formation pratique en s'entraînant au maniement des élévateurs via différents parcours, ainsi qu'un cours théorique indispensable à l'utilisation d'un chariot élévateur à timon et à la réussite de l'examen. Au final, l'ensemble des participants a passé l'examen et s'est vu délivrer le précieux sésame. Toutefois, certains bénéficiaires des ateliers de la Sgipa ne peuvent utiliser les chariots élévateurs sans la présence d'un encadrant titulaire du même permis.

UN CADRE DE VIE ADAPTÉ

Face au vieillissement et aux profils de plus en plus variés des bénéficiaires, le secteur Hébergement & Accompagnement de la Sgipa doit repenser son offre d'encadrement.

C'est un fait: nous vivons plus longtemps. Si l'augmentation de l'espérance de vie est un signal positif, la société doit s'adapter à cette nouvelle population âgée et répondre aux défis socio-sanitaires qu'elle engendre. Il en va de même pour des institutions comme la Sgipa qui font face à de nouvelles problématiques liées à l'état de santé de bénéficiaires vieillissants. Mais la problématique ne s'arrête pas là: la variété croissante des pathologies en matière de handicap mental a fortement évolué ces dernières années. Certaines personnes font preuve d'une quasi autonomie, d'autres pas. Ainsi, la vie en appartement communautaire ou en appartement privé avec un suivi est une activité en plein essor à la Sgipa.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Sur les 80 places dans les foyers de la Sgipa, 31 sont occupées par des bénéficiaires de plus de 50 ans, soit 37.5% des résidents et neuf personnes ont atteint l'âge de la retraite. 23 personnes sont atteintes de trisomie 21 et nous savons que chez ces personnes, les symptômes liés au vieillissement sont précoces et surviennent dès 50 ans. Sur notre liste d'attente, une grande majorité des candidats a également plus de 50 ans. Le vieillissement est donc un réel défi pour la Sgipa. Des compétences sociales et médicales sont nécessaires pour apporter un encadrement rassurant et épanouissant aux résidents, le but étant d'optimiser la prise en charge et d'offrir des prestations intermédiaires entre les foyers existants et les EMS. Ainsi, les foyers des Corbillettes et de l'Ermitage

se sont spécialisés dans l'accueil des seniors. Pour permettre l'accès à des personnes en perte d'autonomie, les locaux ont dû être modifiés et des aménagements conséquents doivent encore être envisagés. Les équipes se forment sur cette prise en charge spécifique car les soins et le suivi médical occupent une partie importante du travail. Afin de compléter l'équipe éducative et pallier à l'augmentation des soins, une infirmière spécialisée a été engagée au foyer des Corbillettes.



DEMANDES DE PLACEMENT DIVERSIFIÉ

Nous constatons une certaine évolution dans le souhait des nouveaux bénéficiaires. Ils veulent vivre dans leur propre appartement et sont moins enclins à vivre en foyer. Ils ne considèrent plus le lieu de placement comme leur lieu de vie, mais plutôt comme un passage transitoire vers une vie indépendante. Les foyers de la Sgipa offrent cette possibilité, avec une quantité limitée d'appartements indépendants. Des synergies se développent entre les foyers et le service d'accompagnement à domicile pour permettre aux résidents, qui le souhaitent, de développer leurs compétences et de vivre de manière plus autonome.

Cette réflexion a mené à l'ouverture d'un deuxième appartement communautaire – appartement de la Navigation – en février 2016. Cette nouvelle structure a permis à deux résidents de foyer d'aller dans le sens de l'autonomie et de la socialisation. Un travail de préparation à la vie indépendante a été mis en place par les équipes éducatives. Après 10 mois de fonctionnement, nous pouvons affirmer que ce projet est positif et stimulant pour les bénéficiaires.

Par ailleurs, les demandes croissantes de travail à temps partiel ont également des incidences sur le fonctionnement actuel des foyers. Des adaptations sont en cours pour permettre à ces personnes de pouvoir continuer à bénéficier des structures d'accueil de la Sgipa à leur rythme.

RÉPONDRE AUX BESOINS

Les défis du secteur Hébergement & Accompagnement de la Sgipa sont conséquents et multiples. Il faut notamment poursuivre la transformation des foyers des Corbillettes et de l'Ermitage et créer des passerelles entre le service d'accompagnement à domicile de la Sgipa (SDA) et les foyers pour permettre aux bénéficiaires de développer leur autonomie. En outre, l'ouverture de nouvelles structures s'avère également nécessaire. Il est prévu de développer, en collaboration avec l'Association genevoise des parents et amis des bénéficiaires de la Sgipa (AGEPA), une infrastructure mixte (foyer-appartement communautaire) de 33 places. Elle pourra accueillir 3 profils de bénéficiaires: à autonomie restreinte, légère et large. De plus, le secteur projette la création d'un immeuble coopératif d'une douzaine de places d'ici 2020, ainsi que l'ouverture d'un nouvel appartement communautaire en janvier 2018.

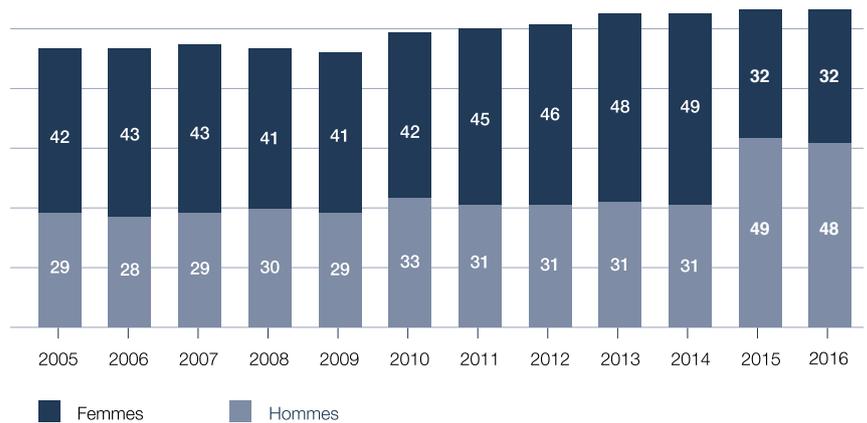
EFFECTIFS

A la fin 2016, le secteur hébergement de la Sgipa compte huit foyers offrant 80 places d'hébergement, toutes occupées, ainsi qu'une place de séjour temporaire. L'âge moyen y est de 46.5 ans pour un total de 48 hommes et 32 femmes. Quant au service d'accompagnement (SDA), qui permet à des personnes en situation de handicap de vivre dans leur appartement ou en appartement communautaire, il suit 19 personnes – 13 en logements indépendants et six en appartement communautaire –, soit une augmentation de 35% par rapport à 2015 (14 personnes). Dans les appartements communautaires, l'âge moyen des bénéficiaires est de 35 ans pour deux hommes et quatre femmes et dans les logements indépendants, il est de 39 ans pour six hommes et sept femmes.

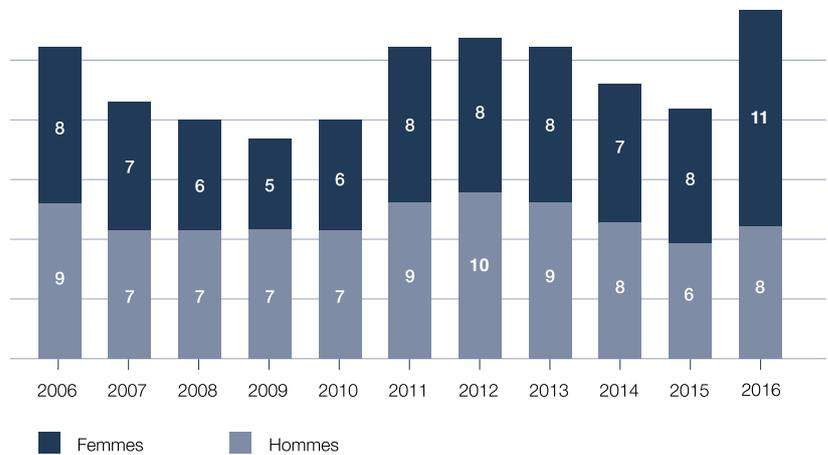
PERSONNEL

En 2016, deux directeurs de foyers ont pris leur retraite au 31 décembre et ont été remplacé par deux éducatrices principales déjà en poste à la Sgipa. Par ailleurs, la réorganisation des foyers de la Sgipa, engagée en 2015, arrive pratiquement à son terme: six foyers fonctionnent désormais avec à leur tête un responsable de foyer et non un directeur, les deux derniers établissements vont suivre la même évolution d'ici 2018.

ÉVOLUTION DU SECTEUR DES FOYERS DE 2005 À 2016



ÉVOLUTION DU SDA DE 2006 À 2016



BÉNÉFICIAIRES

Au cours de l'année 2016, deux bénéficiaires en perte d'autonomie ont quitté les foyers de la Sgipa pour des institutions plus adaptées (les deux places ont été rapidement repourvues). Actuellement, le secteur hébergement est saturé et ne permet pas de prendre en charge des résidents ayant besoin d'une solution d'hébergement à très court terme. Les projets à venir devraient offrir la possibilité de répondre à ces situations délicates.

DE L'ART ABORIGÈNE À LA GYM DOUCE



La Sgipa propose dans ses foyers des activités, telles que la gym ou la peinture, pour le plus grand bonheur des résidents. A travers la découverte de leur corps, ils développent de nouvelles capacités.

Au sein des 8 foyers de la Sgipa, les encadrants mettent en place des activités culturelles et sportives diverses, adaptées aux capacités des bénéficiaires. Partons à la découverte de l'atelier sur l'art aborigène au foyer Colladon et des cours de gym douce à celui de l'Ermitage.

UNE EXPLOSION DE COULEURS AU FOYER COLLADON

Le projet peinture sur l'art aborigène a vu le jour grâce à l'initiative d'une éducatrice du foyer Colladon. En effet, la technique basée sur le pointillisme est malléable et accessible à tous, pour autant que les résidents soient encadrés afin de garder une vision d'ensemble: «J'adore faire de la peinture, révèle Nicolas, résident au foyer Colladon. Pour moi, ça été facile d'apprendre la technique des points. J'ai tout de suite aimé, car je peux choisir les couleurs et les formes que je veux. Maintenant, je veux continuer à faire

de la peinture, mais d'autres styles et apprendre de nouvelles choses.»

Les deux premières peintures ont été réalisées de manière commune de façon à ce que chaque résident puisse participer en fonction de sa motivation. Certains y ont pris part seulement ponctuellement, d'autres avec une présence passionnée tout au long du week-end. Les premiers résultats et l'engouement créé par ce projet sont impressionnants. Nombreux sont les bénéficiaires qui ont souhaité réitérer l'expérience. Le foyer de la Sgipa a ainsi mis en place un week-end de peinture par mois.

Avec le temps, et en fonction des capacités de chacun, l'équipe du foyer a constaté que les bénéficiaires avaient gagné en autonomie, soit en travaillant seuls à partir d'un modèle, soit en montrant des prises d'initiatives et en affirmant leurs choix créatifs. Ils ont également développé des capacités de patience, de concentration et de minutie. La peinture apporte également un sentiment de bien-être aux résidents, comme l'exprime Manon: «Quand je peins, je me sens mieux, je ne pense pas aux problèmes. Et puis j'aime bien faire ça avec les autres.»

Ces œuvres illustrent le fait que la pratique d'activités artistiques peut être une grande source d'épanouissement. Elle met en lumière le potentiel et les qualités des personnes, de sorte que les résidents en arrivent même à vouloir exposer leur travail: «On se sent comme de vrais artistes, quand on a peint tout ça, se réjouit Jessica. J'aime la peinture car c'est beau et plein de couleurs. Je voudrais montrer mes tableaux au travail car ils seraient étonnés de voir ce qu'on a fait!»

Ce projet a permis d'ouvrir d'autres perspectives par le biais de sorties culturelles sur l'art aborigène. Ces visites apportent des connaissances autour des mythes et des symboles de cette culture, et sans doute de nouvelles inspirations...

ON BOUGE AU FOYER DE L'ERMITAGE!

On sait combien l'activité physique est essentielle pour les aînés. En effet, lorsqu'ils arrêtent de travailler, ils sortent moins, et par conséquent, bougent moins. Ils ne bénéficient plus des activités de gym ou de piscine délivrées par les ateliers protégés. Alors depuis plusieurs années, l'équipe du foyer de l'Ermitage, qui héberge des seniors en situation de handicap, organise tous les mercredis matins des cours de gym douce. Après le petit-déjeuner, les résidents sont invités à participer. Durant 45 minutes, ils réalisent des échauffements, des exercices physiques, des jeux avec des balles et des cerceaux. Ils se dépensent et travaillent leur équilibre. L'activité se termine par un moment de relaxation. L'équipe éducative est attentive à rendre cet instant le plus convivial et joyeux possible, pour assurer sa pérennité et susciter le plaisir des participants.

UN EXERCICE 2016 ÉQUILIBRÉ

Les charges ordinaires d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 29.3 millions de francs, dont 5.3 millions pour le secteur «Mineurs» (formation) et 24 millions pour le secteur «Majeurs» (travail et hébergement).

Le montant des subventions cantonales octroyées par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), a été de 23.1 millions de francs, ce qui représente 78.8% des charges d'exploitation.

Les charges restantes ont été financées par les produits du travail des ateliers, les pensions, les frais d'écolage et de repas encaissés, ainsi que par les versements de l'assurance-invalidité (AI).

L'analyse des subventions et des charges depuis 2006 (cf. tableau) indique une progression régulière entre le nombre de places et les charges d'exploitation alors que depuis 2014, les montants des subventions annuelles diminuent malgré l'augmentation du nombre de places.

Le résultat de l'exercice 2016 présente un déficit de CHF 113'959.08. Ce montant est partiellement absorbé par les excédents de subvention des années 2014 et 2015 et réduit le montant qui devra être restitué à l'Etat de Genève à l'issue du contrat de prestations 2014-2017.

En 2016, la Sgipa a payé un montant de 1.82 millions de francs à titre de loyers. A ce propos, il est à relever que les entreprises Firmenich, Migros, Pélichet, Planzer, ainsi que les Services industriels genevois (SIG) et l'Association genevoise de parents et amis des bénéficiaires de la Sgipa (AGEPA), mettent des locaux et des équipements à disposition de la Fondation à des conditions extrêmement favorables.

La Sgipa bénéficie ainsi chaque année d'aides non monétaires importantes grâce à ses partenariats. La valeur de ces apports est estimée à plus d'un million de francs par an.

L'ensemble de ces aides n'apparaissent pas dans les comptes des entités

mentionnées, toutefois elles représentent une économie considérable non seulement pour la Sgipa, mais également pour les autorités qui la subventionnent. La totalité des dons et fonds reçus ont été affectés à des activités ou à des aménagements en faveur des bénéficiaires.

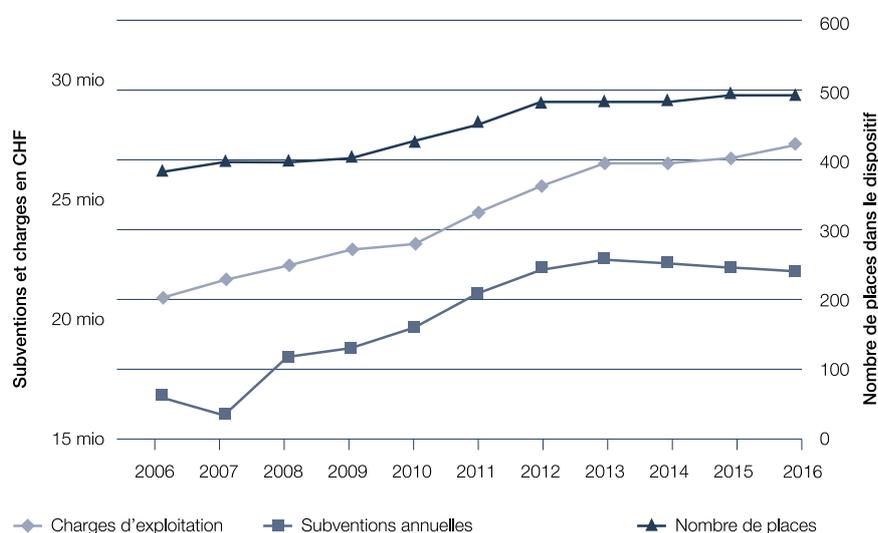
La Sgipa exprime sa profonde reconnaissance à l'ensemble de ses partenaires et donateurs pour leur soutien et leur générosité.

EFFECTIF DU PERSONNEL

A fin décembre 2016, la Fondation employait 213 collaboratrices et collaborateurs à temps partiel ou complet pour un équivalent plein temps de 167.92 EPT. Cinq collaborateurs en emploi de solidarité, deux apprentis et deux stagiaires font partie de cet effectif. Le taux de rotation pour l'année 2016 a été de 5.6% (4.3% en 2015).

Plus de cent collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié de formations en 2016. Celles-ci s'inscrivent dans la continuité d'une démarche d'acquisition et de perfectionnement des compétences métiers et de préparation de la relève, avec notamment le suivi de formations diplômantes en spécialisation «métier» et en gestion d'équipe. Une formation interne de préparation à la retraite a été organisée en partenariat avec notre fondation de prévoyance Comunitas. Celle-ci a été suivie par plus de trente collaboratrices et collaborateurs.

EVOLUTION DES CHARGES, SUBVENTIONS ET NOMBRE DE PLACES DE 2006 À 2016



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

ACTIF	31.12.2016	31.12.2015
Liquidités		
Caisses, Postes, Banques	2'599'666.37	1'061'261.03
Banque cash pooling - Etat de Genève	8'763'510.96	9'391'993.06
	11'363'177.33	10'453'254.09
Débiteurs		
Subventions à recevoir	113'170.00	98'523.00
Débiteurs divers	896'784.80	873'290.40
	1'009'954.80	971'813.40
Titres	0.00	1'588'176.00
Stock de marchandises ateliers protégés	8'000.00	6'100.00
Compte de régularisation actifs	27'626.35	63'220.41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12'408'758.48	13'082'563.90
Immobilisations		
Immeubles	7'433'091.35	7'546'285.65
Immobilisations corporelles	1'251'685.69	1'206'352.69
Immobilisations financières	161'670.05	161'664.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	8'846'447.09	8'914'302.34
TOTAL DE L'ACTIF	21'255'205.57	21'996'866.24
PASSIF		
Fonds Étrangers		
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers divers et fournisseurs	592'353.01	561'837.96
Créanciers résidants	403'155.95	447'035.74
Dettes envers l'Etat de Genève	546'109.55	656'349.00
Comptes de régularisation passif	45'105.40	496'322.85
	1'586'723.91	2'161'545.55
Fonds étrangers à long terme		
Subventions d'investissement	216'412.55	207'301.80
Créancier Etat de Genève 2014-2017	586'931.37	674'555.38
	803'343.92	881'857.18
TOTAL FONDS ÉTRANGERS	2'390'067.83	3'043'402.73
Fonds affectés		
Fonds affectés	128'275.25	122'890.30
Fonds affectés pour travaux immeubles	1'710'717.85	80'000.00
TOTAL FONDS AFFECTÉS	1'838'993.10	202'890.30
Capitaux propres		
Capital de dotation	5'914'100.26	5'914'100.26
Réserve issue des résultats reportés	11'137'176.34	12'820'963.25
Résultat de l'exercice après répartition	-25'131.96	15'509.70
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17'026'144.64	18'750'573.21
TOTAL DU PASSIF	21'255'205.57	21'996'866.24

COMPTE DE RÉSULTAT 2016

PRODUITS	2016	2015
Subventions		
Subventions ordinaires de fonctionnement	22'854'200.00	22'920'746.00
Participation cantonale aux emplois (EDS & ARE)	177'430.30	222'515.10
Produits différés sur subventions d'investissement	53'812.60	46'038.95
Prestations AI	188'510.00	113'300.00
Revenus des pensions	3'566'014.65	3'519'512.70
Ecolage, participation aux repas et aux camps	448'746.65	433'782.35
Produit du travail des ateliers protégés et divers	1'759'582.65	1'814'389.62
Locations, intérêts, recettes diverses	143'802.15	158'695.35
Dons	1'890.00	886.00
TOTAL DES PRODUITS	29'193'989.00	29'229'866.07
CHARGES		
Salaires, charges sociales, formation du personnel	21'922'101.60	21'395'736.26
Salaires, charges sociales, personnes handicapées	1'537'188.05	1'540'176.70
Besoins médicaux	11'382.89	8'758.90
Alimentation	1'185'164.74	1'197'842.44
Ménage, entretiens et réparations divers	824'672.99	832'548.66
Loyers	1'829'445.70	1'798'084.20
Frais d'utilisation des installations	81'255.81	71'567.19
Eau et énergie	372'782.75	392'498.45
Matériel scolaire, de loisirs, camps et excursions	316'229.03	335'789.18
Bureau et administration	286'780.37	318'409.22
Frais informatiques, entretien logiciels	85'767.21	73'397.35
Outillage et matériel pour ateliers protégés	165'558.26	214'420.46
Autres charges d'exploitation	306'713.70	233'253.44
TOTAL DES CHARGES	28'925'043.10	28'412'482.45
Amortissements	467'302.58	332'799.80
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-198'356.68	484'583.82
Produits financiers	6.05	63'847.53
Charges financières	(45'160.40)	(26'073.82)
RÉSULTAT FINANCIER	(45'154.35)	37'773.71
Charges et produits hors exploitation	(28'411.00)	15'986.10
Charges et produits sur exercices antérieurs	127'358.30	(281'760.60)
Charges exceptionnelles	0.00	(218'480.00)
Résultat sur variation des fonds	24'754.65	27'822.35
Dissolution/(Attribution) de provisions	5'850.00	4'731.50
	129'551.95	(451'700.65)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RÉPARTITION	(113'959.08)	70'656.88
./. Part revenant à l'Etat de Genève	88'827.12	(55'147.18)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS RÉPARTITION	(25'131.96)	15'509.70

DONATEURS

Association genevoise des parents et amis des bénéficiaires de la Sgipa (AGEPA)

Association Ecole de natation de Veyrier (AENV)

Association de Scrabble

Fondation Hans Wilsdorf

Hilderbrand & Cie SA

Kessler & Co AG

Monsieur Conrad Aeby

Monsieur Gabriel Barrillier

Monsieur Jean-Pierre Brun

Madame Martine Brunschwig Graf

Madame et Monsieur Sylvie et François Chevalley

Monsieur Charly Galley

Monsieur Reginald Maître

Monsieur Jean-Charles Rielle

Monsieur Francis Walpen

Nos remerciements s'adressent également aux personnes et institutions qui ont souhaité conserver l'anonymat.

Tous les dons sont affectés à des activités en faveur des bénéficiaires.

FONDATION SGIPA
Chemin J.-F.-Dupuy 20
1231 Conches
Tél. +41 (22) 346 33 88
www.sgipa.ch



CLASS
Version 2014



Avec le soutien de la
République et Canton
de Genève